



Aujourd’hui le 20 octobre, le gouvernement a annoncé par communiqué que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 95 216 cas confirmés de personnes infectées au Québec (une hausse de 877 cas), 565 personnes sont hospitalisées (hausse de 33), dont 100 personnes sont aux soins intensifs. 5 décès sont survenus dans les 24 dernières heures, auxquels s’ajoutent 7 décès survenus entre le 13 et le 18 octobre, pour un total de 6 055 personnes décédées. Les prélèvements réalisés le 18 octobre s’élèvent à 16 291, pour un total de 2 839 254.

Tableau synthèse de l’évolution des données

Date	Cas confirmés	Décès	Hospitalisations	Hospitalisations aux soins intensifs	Prélèvements réalisés
13 octobre	844	10 + 1* *date inconnue	488 (+20)	80 (-5)	24 612
14 octobre	969	16	493 (+5)	83 (+3)	29 028
15 octobre	1 055	8	507 (+14)	87 (+4)	26 627
16 octobre	1 279	12	517 (+10)	85 (-2)	22 650
17 octobre	1 094	5 + 2* *date inconnue	527 (+10)	88 (+3)	21 613
18 octobre	1 038	3 + 3* *date inconnue	532 (+5)	92 (+4)	16 291
19 octobre	877**	5	565 (+33)	100 (+8)	ND

**Le nombre de nouveaux cas rapportés dans les dernières 24 h s’élève à 877, toutefois 90 cas saisis antérieurement ont été retirés puisque le résultat aurait dû être négatif. Les 90 cas seront retirés graduellement en fonction de la date où les cas ont été confirmés.

Prendre note que les données sont présentées en fonction de leur jour de saisie. Elles sont extraites à 16 h à la date indiquée et couvrent les 24 heures précédentes. Toutefois, la disponibilité des données sur les prélèvements comporte un délai supplémentaire de 24 heures et celles-ci correspondent au nombre de prélèvements réalisés à la date indiquée.

ÉTAT DE LA SITUATION DE LA PANDÉMIE AU QUÉBEC

Lors d'un point de presse tenu à 13 h, le premier ministre du Québec, François Legault, accompagné du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, et du directeur national de la santé publique, D^r Horacio Arruda, a fait le point sur la situation de la pandémie au Québec.

Le premier ministre a indiqué que la situation demeure stable, à environ 1 000 nouveaux cas quotidiens, grâce aux efforts des Québécois. Il a indiqué que les mesures mises en place sont difficiles, mais nécessaires, notamment en raison de la hausse des hospitalisations et de la fragilité du réseau de la santé. Concernant les négociations avec les infirmières, il a indiqué que le gouvernement est prêt à faire des efforts financiers pour résoudre la surcharge de travail des infirmières, mais a indiqué que ces efforts ne pourront se faire parallèlement à des hausses salariales supérieures à l'inflation, en raison de la capacité de payer des Québécois.

Avec la fin imminente de la période de 28 jours, le premier ministre a réitéré que sa priorité demeure de protéger les enfants en leur assurant un certain niveau de normalité et par le maintien des écoles ouvertes. Il a assuré que le gouvernement étudie différents scénarios d'assouplissement des restrictions, notamment pour les étudiants collégiaux et universitaires ainsi que pour le retour du sport étudiant, mais a rappelé que l'objectif demeure la réduction des contacts au maximum.

Sur la question de la santé mentale, le premier ministre a rappelé l'ajout de ressources en santé mentale (ligne Info-Santé 811). Il a toutefois rappelé que les personnes seules ont le droit de recevoir la visite d'une personne.

Concernant le dépistage, le premier ministre a rappelé l'importance de se faire tester et de télécharger l'application d'Alerte COVID, ainsi que de collaborer avec la santé publique.

MISE À JOUR DES PALIERS D'ALERTE RÉGIONALES

Hier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a annoncé par communiqué que la Santé publique a fait passer de nouveaux secteurs de la région sociosanitaire de Lanaudière au palier d'alerte maximale.

Ainsi, en raison d'une augmentation de la transmission communautaire, les MRC de Joliette et de D'Autray passent au palier rouge. Les mesures associées à ce changement de zones, comme la fermeture des bars et des restaurants, entreront en vigueur le jeudi 22 octobre, dès 00 h 01, soit dans la nuit du 21 au 22 octobre. Celles concernant le milieu scolaire et sportif entreront en vigueur dès le vendredi 23 octobre.

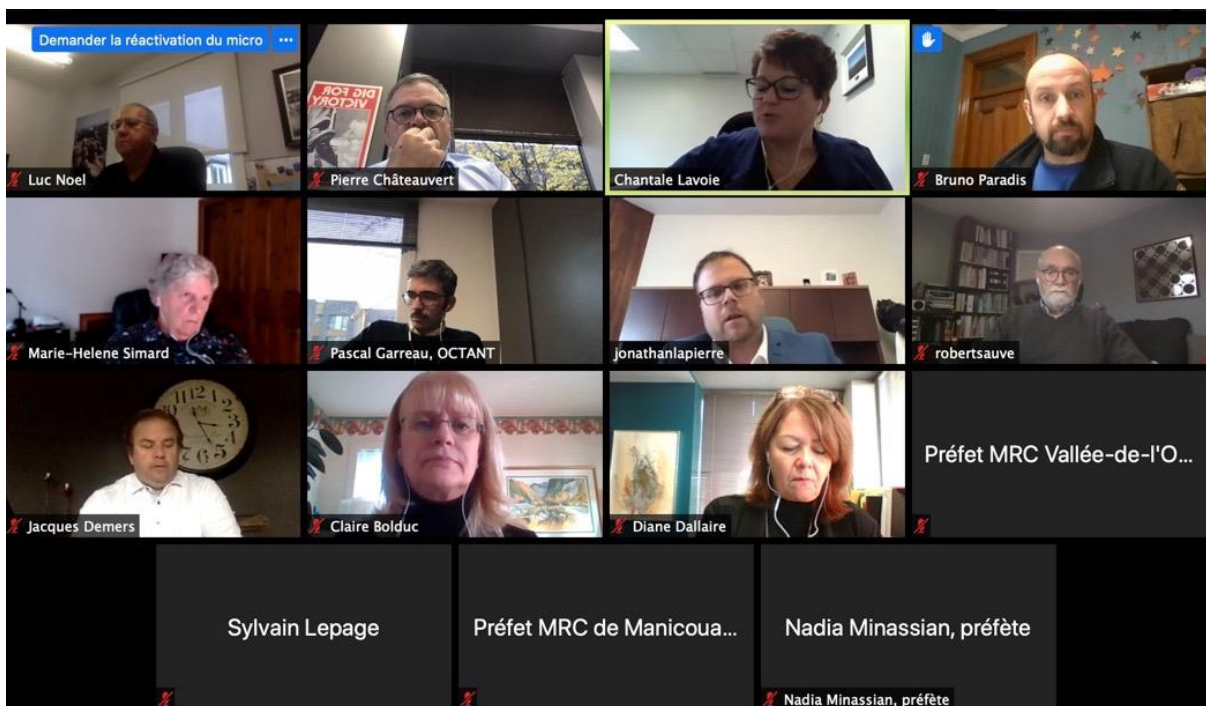
Les mesures applicables pour les zones rouges sont disponibles au [Québec.ca/zonerouge](https://quebec.ca/zonerouge).

Le communiqué est disponible [ICI](#).

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TRANSPORT AÉRIEN DE LA FQM, LETTRE AUX MINISTRES POUR SOUTENIR LES AÉROPORTS RÉGIONAUX EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

Le lundi 19 octobre 2020, les membres du Groupe de travail sur le transport aérien de la FQM se sont réunis pour faire le point sur l'avancement des discussions avec le gouvernement pour régler le problème de la desserte aérienne des régions, à la suite de l'abandon des services d'Air Canada. Le groupe de travail a discuté des trois pistes de travail retenues par le gouvernement, notamment la proposition faite par la FQM dans son document d'août 2020 que vous trouverez [ICI](#). Les pourparlers avancent et la FQM continue de contribuer aux travaux pour doter les régions d'une solution pérenne.

Par ailleurs, la FQM a fait parvenir une lettre aux ministres des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest et au ministre des Transports, M. François Bonnardel, pour leur demander de compenser les municipalités et les MRC qui auront à contribuer pour éponger les pertes d'opération de leur aéroport. Comme ces coûts n'avaient pas été pris en compte, la FQM demande que ses membres soient aidés. Vous trouverez la lettre [ICI](#).



NOUVEAU PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS (PAC) DU MIFI – LANCEMENT DE L'APPEL À PROPOSITIONS POUR LES MRC ET LES MUNICIPALITÉS

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a lancé aujourd'hui le nouveau et attendu [Programme d'appui aux collectivités](#) (PAC) qui vient prendre la relève du Programme *Mobilisation-Diversité* que plusieurs MRC et municipalités ont bien connu.

Le PAC vise à favoriser, par l'engagement collectif de la société, l'intégration citoyenne et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles dans toutes les

régions du Québec. Il soutient également des actions visant à réunir les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes pour faire de l'immigration un facteur de prospérité et de vitalité des régions.

L'appel de propositions permettra le financement pour l'élaboration du plan d'action ainsi que la mise en œuvre de celui-ci selon les projets déposés par les MRC et les municipalités.

Les conventions auront une durée maximale d'un an pour l'élaboration du plan d'action pour une aide forfaitaire maximale de 100 000 \$ et de trois ans pour sa mise en œuvre. L'aide financière maximale pour la phase de mise en œuvre du plan d'action sera de 500 000 \$ pour les MRC et de 250 000 \$ pour les municipalités.

DATE LIMITE pour le dépôt des demandes : 17 novembre 2020

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le [site Internet du Ministère](#) ou encore le cahier explicatif pour l'appel de propositions [ICI](#) ou à contacter la conseillère ou le conseiller en immigration régionale de votre région.

SITUATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les documents qui suivent présentent, à titre indicatif, un portrait global de la situation dans les centres de services scolaires ou commissions scolaires et les établissements scolaires concernant la COVID-19 en date du 19 octobre 16 h.

Pour consulter les faits saillants, cliquez [ICI](#).

Pour la liste des écoles, cliquez [ICI](#).

POINT DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE DU CANADA

Lors d'un point de presse tenu en fin d'avant-midi, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, accompagné de la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Mary Ng, de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, la D^{re} Theresa Tam, et de l'administrateur en chef adjoint de la santé publique du Canada, le D^r Howard Njoo, a rappelé l'importance de poursuivre les efforts pour lutter contre la propagation du virus en respectant les mesures sanitaires. Il a rappelé la distribution d'équipement de protection personnelle par son gouvernement.

Le premier ministre Trudeau a rappelé l'importance de soutenir les PME qui sont au cœur des collectivités et a appelé les citoyens à encourager les entreprises locales. Il a rappelé les mesures d'aide mises en place, notamment la Subvention salariale et le compte d'urgence. La ministre de la Petite Entreprise, Mary Neg, a annoncé un investissement de 12 millions supplémentaires afin d'aider les petites entreprises durement touchées par la pandémie. Ce financement permettra aux entrepreneurs qui se qualifient d'avoir accès à des subventions de 5 000 \$ pour avoir accès à de l'équipement de protection individuelle, notamment. Le soutien sera disponible dès le 26 octobre.

La vice-première ministre a rappelé les différentes mesures additionnelles annoncées récemment pour aider les entreprises à affronter la deuxième vague de COVID-19 et annoncé le dépôt prochain d'un projet de loi pour mettre en œuvre différentes mesures d'aide aux entreprises.

En réponse à une question concernant le refus du gouvernement de créer un comité anticorruption comme demandé par les conservateurs et son intention d'en faire une question de confiance, le premier ministre a rappelé qu'il ne souhaitait pas la tenue d'élections et que sa priorité demeure la réponse à la crise sanitaire.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL AFIN DE PRÉVENIR LE DÉCONDITIONNEMENT DES ÂÎNÉS

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants a annoncé aujourd'hui la mise sur pied d'un comité de travail afin de prévenir le déconditionnement des aînés, auquel participe le D^r David Lussier à titre d'expert-conseil. Ce comité assurera le suivi des actions préventives du déconditionnement chez les aînés mises en œuvre dans le contexte de la pandémie.

Les personnes âgées sont plus à risque de déconditionnement moteur, cognitif et social en raison des mesures de confinement. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a demandé aux établissements de nommer un responsable du plan de déconditionnement.

Le comité est composé de personnes responsables désignées par les présidents-directeurs généraux des établissements de santé et de services sociaux, provenant des secteurs du soutien à domicile et des milieux de vie.

Le comité se réunira toutes les semaines avec les objectifs suivants :

- effectuer le suivi des actions réalisées;
- partager les initiatives et les idées innovatrices;
- discuter des enjeux liés à l'application des actions préventives du déconditionnement;
- partager des pistes de solution pour assurer la pérennité des actions.

Le communiqué est disponible [ICI](#).

FORMATION : LES PROCHAINES DATES

Les webinaires

À raison d'une session par semaine en moyenne, la Fédération québécoise des municipalités vous invite à participer à ses webinaires programmés pendant tout l'automne. *Cliquez sur votre sélection et laissez-vous guider.*

- Le jeudi 22 octobre 2020, à 14 h - [Les leviers financiers en gestion des matières résiduelles – mieux comprendre pour mieux performer](#)
- Le mardi 27 octobre 2020, de 12 h 15 à 13 h – [Midi-Causerie en relations du travail](#)
- Le mardi 3 novembre 2020, à 10 h 30 - [Le lobbyisme et le monde municipal](#)

- Le mardi 3 novembre 2020, à 14 h - [Comment s'y retrouver avec la Loi sur les architectes?](#)
- Le mercredi 11 novembre 2020, à 14 h - [Tribune des municipalités sur les besoins en recherche sur l'eau](#)
- Le jeudi 12 novembre 2020, à 14 h - [Planifier et intégrer l'agriculture urbaine dans sa municipalité](#)
- Le mardi 17 novembre 2020, à 14 h - [La Berce du Caucase, lutter efficacement contre une plante envahissante toxique](#)
- Le mardi 24 novembre 2020, à 14 h - [L'accès aux documents et les élus-es : les grands enjeux](#)
- Le mardi 8 décembre 2020, à 14 h - [Médias sociaux : faire face à l'intimidation par une gestion adaptée des commentaires](#)
- Capsule vidéo : Gérer à distance en mode télétravail ([disponible ici](#))

Besoin d'une session de rattrapage? [Cliquez ici.](#)

Les classes virtuelles

Quelques places encore disponibles pour les cours en classe virtuelle de la prochaine semaine.

- Le vendredi 23 octobre 2020 de 9 h à 12 h - [La gestion contractuelle en-deçà de 105 700 \\$](#)
- Le samedi 24 octobre 2020 de 9 h à 16 h - [Communiquer efficacement](#)
- Le samedi 24 octobre 2020 de 9 h à 12 h - [MRC, les clés d'une gouvernance régionale efficace](#)
- Le samedi 24 octobre 2020 de 9 h à 16 h - [Initier le changement](#)
- Le mercredi 28 et le jeudi 29 octobre 2020 de 13 h à 16 h - [Assumer son leadership en tant qu'élue : phase 2](#)
- Le jeudi 29 et le vendredi 30 octobre 2020 de 9 h à 12 h - [Maîtrisez vos dossiers municipaux](#)
- Le jeudi 29 et le vendredi 30 octobre 2020 de 9 h à 12 h - [Le marketing territorial, mode d'emploi pour les municipalités et les MRC](#)
- Le vendredi 30 octobre 2020 de 13 h à 16 h - [La planification stratégique \(nouvelle formule\)](#)
- Le samedi 31 octobre 2020 de 9 h à 16 h - [La prise de décision en urbanisme](#)
- Le samedi 31 octobre 2020 de 9 h à 16 h - [Initiation au coaching](#)

Une nouvelle date

- [La gestion financière municipale](#) : le mardi 17 et le mercredi 18 novembre 2020 de 17 h 30 à 20 h 30

Les cours en formule privée

Tous les cours du Répertoire de formation sont offerts en formule privée et... à distance. Pour en savoir plus, communiquez avec nous au competences@fqm.ca.

Et toujours 25 % de remise pour les membres grâce au code promotionnel transmis à votre municipalité.

- Un conseil, une question : competences@fqm.ca
- Votre Répertoire complet de formation municipale de la FQM, de l'ADMQ, de la COMBEQ et de la MMQ : téléchargez-le dès à présent en cliquant [ICI](#).

NOS CAFÉS WEB POUR LES PROFESSIONNELS EN DÉVELOPPEMENT

La « Jauge » de l'évolution au temps de la COVID-19 : un outil pour mieux situer les besoins d'amélioration et d'innovation des entreprises

Le mardi 17 novembre 2020 de 9 h à 10 h

La théorie de l'évolution appliquée aux petites entreprises permet de reconnaître les changements à mettre en place pour quitter le « mode » de survie entrepreneuriale.

Lors de ce Café Web, M. Alexandre Vézina vous présentera un outil pour mieux situer les besoins d'amélioration et d'innovation des entreprises. Cet outil va vous permettre d'évaluer les entreprises dépendamment des défis, reconnaître des pistes de solutions, des pistes d'action et de réflexion qu'on doit donner à nos entrepreneurs.

L'équipe de la CAEQ a développé cet outil pour vous permettre de faire évoluer les entreprises de moins de 20 employés adéquatement. C'est un outil aussi important pour les entrepreneurs que pour les conseillers. Parce que dans le contexte actuel, nous devons tous évoluer!

Notre conférencier, M. Alexandre Vézina est associé principal et cofondateur de la Clinique d'accompagnement entrepreneurial du Québec. Depuis près de quinze ans, M. Vézina a accompagné et conseillé des milliers d'entrepreneurs de partout au Québec. Sa mission : propulser les entrepreneurs et améliorer leur situation, que ce soit lors du démarrage, du développement ou de la croissance de leur entreprise. Il est également l'auteur de six livres d'affaires qui outillent les entrepreneurs au quotidien.

Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#).

Le point sur le Québec manufacturier - L'ère des transitions au temps de la COVID-19

Le mardi 1^{er} décembre 2020 de 9 h à 10 h

Ce Café Web vous fera découvrir les 12 transitions qui changeront irrémédiablement le visage du secteur manufacturier québécois dans un avenir proche prenant en compte les récents développements liés aux impacts de la COVID-19. Plus que jamais, la seule constance est la fréquence et la vitesse des changements qui perturbent les modèles d'affaires établis et les modes de gestion des entreprises manufacturières. Tenir compte de ces transitions devient un impératif pour assurer la compétitivité et la croissance du Québec manufacturier.

Un de nos conférenciers sera, M. Louis J. Duhamel, un stratège d'affaires qui sillonne le Québec depuis 2011 avec la tournée « Le Point sur le Québec manufacturier Deloitte ». Il est un passionné de l'économie du Québec qui dirige des recherches afin de publier des études qui se veulent de précieux outils pour la communauté des affaires québécoise. Il sera accompagné de M. Antoine Audy-Julien, un stratège d'affaires et un facilitateur de retraites stratégiques éprouvé œuvrant en services-conseils auprès d'organisations dans tous les secteurs d'activité économique du Québec. Il a développé des connaissances approfondies sur toutes les facettes de l'écosystème manufacturier innovant québécois et mondial. Expert en planification stratégique et en refonte de modèles d'affaires, M. Audy-Julien a également dirigé ou contribué à la réalisation de nombreux mandats avec tout type d'organisations du secteur de la fabrication.

Le formulaire d'inscription est disponible [ICI](#).

Plusieurs autres cafés Web sont à venir, nous vous invitons de consulter régulièrement le calendrier des Cafés Web de la FQM [ICI](#).

WEBINAIRE : TRIBUNE DES MUNICIPALITÉS SUR LES BESOINS EN RECHERCHE SUR L'EAU

Le dernier rapport du Vérificateur général du Québec affirmait récemment que la gestion de l'eau au Québec est déficiente et que davantage de liens entre le milieu de la recherche et les utilisateurs de la recherche doivent être construits.

CentrEau, qui est un regroupement stratégique québécois de recherche sur la gestion de l'eau, propose aux municipalités, grâce à son activité *Tribune des municipalités sur les besoins en recherche sur l'eau*, de se réunir pour discuter de leurs réels besoins en recherche.

Le webinaire aura lieu le mercredi 11 novembre à 14 h.

- En ouverture de cette première rencontre informative, le Scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion vous adressera quelques mots.
- Ensuite, M. Peter Vanrolleghem, directeur du regroupement stratégique CentrEau, vous expliquera l'objectif et le fonctionnement de la Tribune.
- Puis, M. Simon Barnabé, professeur à l'UQTR et titulaire de la chaire de recherche municipale pour les villes durables, vous parlera de la façon de mettre en place une collaboration efficace entre une municipalité et une équipe de chercheurs.
- Finalement, M. Simon Barnabé, professeur et M. Serge Cyr, directeur du service de l'environnement de la ville de Victoriaville, vous parleront de leur collaboration afin de donner un exemple de réussite de collaboration chercheur-municipalité.

Cliquez [ICI](#) pour vous inscrire au webinaire (gratuit)

La formation municipale à distance

